

## BACCALAUREAT PROFESSIONNEL



### « Aménagement paysagers »

#### Formation par apprentissage

Ce diplôme se prépare en 3 ans

#### Principaux métiers visés

Jardinier paysagiste  
Ouvrier paysagiste qualifié  
Technicien espaces verts  
Chef d'équipe paysagiste  
Entrepreneur de travaux paysagers

Diplôme de  
niveau 4

#### Compétences visées

Participation à la conduite du chantier  
Pilotage du personnel  
Mise en œuvre des différentes techniques ou opérations nécessaires à la réalisation et un entretien d'un espace paysager  
Compte rendu de l'état d'avancement des travaux  
Communication avec les différents partenaires de l'entreprise  
Préparation à la vie sociale et professionnelle

#### Conditions d'exercices du métier

Les déplacements sont fréquents. Il est nécessaire d'avoir une bonne condition physique et d'apprécier le travail en extérieur quelle que soit la météo.

Pour l'emploi de certaines machines bruyantes comme la tondeuse ou l'aspirateur à feuilles, les protections auditives sont indispensables. Le port d'équipements individuels (EPI) est indispensable.

#### Modalités d'accès

Conditions d'inscription Le recrutement s'adresse à des jeunes issus :

- d'une classe de 3<sup>ème</sup> de l'éducation nationale ou de l'enseignement agricole ou
- titulaire d'un diplôme de niveau 3 ou ayant accompli une classe de 1<sup>ère</sup> (dans ce cas la formation se fait en 2 années).

Prérequis : Pas de prérequis nécessaires.

Modalités de sélection : étude du dossier par le centre.

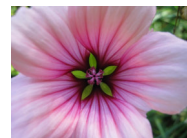
Période d'entrée en formation : septembre 2021.

\* Possibilité d'accompagnement et d'aménagements pour les personnes en situation de handicap.

#### Modalités pédagogiques

**Cette formation se déroule en alternance dans le cadre d'un contrat d'apprentissage :**

- 15 semaines soit 500 heures de formation au CFA en 1<sup>ère</sup> année ; 19 semaines soit 675 heures de formation en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année ;
- le reste en entreprise (88 semaines soit 3 080 heures);
- la délivrance du diplôme se fait : au CFA.



## Contenu de la formation

Formation générale	Français, éducation socioculturelle Documentation, histoire géographie Langue étrangère (anglais) Éducation physique et sportive Mathématiques Biologie écologie, physique chimie Informatique
Formation technique	Agroéquipement Implantation et entretien de la végétation Technique d'aménagement paysager Reconnaissance des végétaux Organisation d'un chantier Sciences économiques, sociales, écologiques et culturelles des aménagements paysagers

## Validation

- Le jeune reçoit une formation générale, technique et pratique ;
- l'obtention du diplôme : 50 % en contrôle continu, 50 % à l'examen final : épreuves écrites (français, histoire géographie, mathématiques, sciences, zootechnie), épreuves orales (soutenance d'un dossier) ;

## Rémunération

En fonction de votre statut et après validation par le financeur concerné (*contacter le centre pour avoir des informations plus précises*).

## Débouchés

Insertion professionnelle	Poursuites d'études
Formation permettant d'obtenir un emploi qualifié : <ul style="list-style-type: none"><li>▪ d'entrepreneur paysagiste</li><li>▪ de chef de service « espaces verts »</li><li>▪ de chef d'équipe</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ admission en BTSA dans le même secteur professionnel (niveau 5)</li><li>▪ possibilité de certificats de spécialisation dans différents secteurs</li></ul>



Contrat en apprentissage



Durée  
3 ans



100% de réussite  
en 2020



0% d'abandon  
en 2020



### S'adresser au secrétariat du CFA :

243 route de Lyon - 58000 CHALLUY

☎ 03.86.21.66.07 / 03.86.21.66.27

[cfa.nievre@educagri.fr](mailto:cfa.nievre@educagri.fr) / [cfanievre58@gmail.com](mailto:cfanievre58@gmail.com)

🌐 [www.epleanevers-cosne.educagri.fr](http://www.epleanevers-cosne.educagri.fr)

